

Une flash mob pour dire « non le 9 juin prochain à la révision de la loi sur l'asile »



La flash mob du 13 mai 2013
à Lausanne. Photo: © Kevin
Seisededos

L'on s'imaginait sur la scène d'un drame, après le naufrage d'un navire : des cadavres jonchent le sol sur une plage, emballés dans des sacs noirs et prêts à être expédiés au service d'identification des victimes de la morgue. Le lundi 13 mai, à la Place de l'Europe à Lausanne, un message fort a été porté par une cinquantaine de manifestants à l'occasion d'une flash mob de 7 minutes. Des images chocs dont le but est d'inviter la population suisse à voter non à la révision de la loi sur l'asile le 9 juin prochain.

Sous un soleil radieux en cette fin de journée du lundi 13 mai, un coup de sifflet retentit et, soudain, un groupe d'une cinquantaine des personnes composé d'hommes, de femmes et d'enfants s'étend sur le sol de la place de l'Europe à Lausanne. Une fois à terre, ils se recouvrent de sacs poubelles noirs, rappelant des sacs à cadavres, pour remémorer les corps sans vie des plus de 1500 victimes de noyade et portés disparus lors de leur tentative de traverser la mer Méditerranée pour atteindre l'Europe en 2011.

Deux hommes sandwich sillonnent les corps emballés de plastique et distribuent aux passants des dépliants signés par la Gauche Anticapitaliste qui affirment que « défendre le

droit d'asile, c'est défendre (...) tous ceux qui se battent contre des régimes dictatoriaux pour le respect des droits humains et politiques ».



Photo: Sara Page, Voix d'Exils

A l'extrémité de la place, deux personnes tendent une banderole sur laquelle on peut lire: « complice de noyade ? Non le 9 juin ».

Je m'adresse alors à la personne qui a sifflé le coup d'envoi de l'action qui répond au nom de Gaëlle Lapique, membre des Verts lausannois et de la coalition du « Non à la révision de la loi sur l'asile du 9 juin ». Elle m'apprend alors que le message principal qui motive cette flash mob est de maintenir la possibilité de déposer une demande d'asile dans des représentations suisses à l'étranger. Clause qui risque en effet d'être supprimée à l'occasion de la révision de la loi sur l'asile suisse du 9 juin prochain. « La suppression de cette possibilité ne ferait qu'augmenter le nombre des victimes de noyade dont les corps sont retrouvés sur les plages de la Méditerranée et favoriserait le développement des réseaux mafieux de passeurs. C'est pourquoi nous devons voter non » martèle Gaëlle Lapique. Notons au passage que la place de l'Europe était le lieu idéal pour mener une telle action, car elle symbolise l'image de « la forteresse européenne », dont les frontières deviennent quasi infranchissables, et qui poussent, parfois, certains migrants à emprunter des chemins dangereux pour rejoindre l'Europe, et ce même au péril de leur vie.

Pastodelou

Membre de la rédaction vaudoise de Voix d'Exils